



Niederanven, le 15 avril 2019

## AVIS AU PUBLIC

(EAU/AUT/19/0257)

Conformément à l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que l'**Administration des Ponts & Chaussées** a adressé une demande d'autorisation portant sur la *gestion des eaux dans le cadre de l'aménagement d'un carrefour à feux à Waldhaff N11/CR126 sur un terrain inscrit au cadastre de la Commune de Niederanven sous le numéro 2/698, section E de Gréngewald à l'Administration de la gestion de l'eau.*

Le dossier est déposé pour inspection à la mairie de Niederanven, 18, rue d'Ernster, L-6977 Oberanven à partir du 15 avril 2019 pendant 15 jours.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,

Raymond Weydert



le secrétaire,

Charel Jacoby



Niederanven, le 15 avril 2019

## AVIS AU PUBLIC

(EAU/AUT/19/0256)

Conformément à l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que la société **LUXAIR S.A.** a adressé une demande d'autorisation portant sur les *infrastructures d'assainissement dans le cadre de l'extension d'une porcherie au sein du CARGOCENTER à l'Aéroport de Luxembourg* à l'Administration de la gestion de l'eau.

Le dossier est déposé pour inspection à la mairie de Niederanven, 18, rue d'Ernster, L-6977 Oberanven à partir du 15 avril 2019 pendant 15 jours.

Pour le collège échevinal,

le bourgmestre,

Raymond Weydert



le secrétaire,

Charel Jacoby